

CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la **SALLE DES FETES** de Villers Le Lac, le :

Jeudi 11 juin 2020 à 19 h 00

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

1°) Délégations d'attributions et de fonctions :

- Délégations d'attributions du conseil municipal au maire.
- Délégations de fonctions du maire aux adjoints.
- Délégations de signature au D.G.S.

2°) Composition des différentes commissions.

3°) Désignation des délégués dans les organismes extérieurs :

- Conseil d'administration du Collège
- Syndicat intercommunal de l'Union
- Association des communes forestières
- Référent communal sécurité routière
- Correspondant défense
- Relations M.J.C.
- Relations club Loisirs (relations séniors)

4°) Composition de la commission communale des impôts directs.

5°) Indemnités de fonction du maire et des adjoints.

6°) Suite à la désaffectation de l'école primaire du Chauffaud : déclassement de ce bien (bâtiment et terrain).

7°) Vente d'une partie de la parcelle BE n° 39 (ex. école primaire du Chauffaud) au profit de M. Mme DICHAMP.

8°) Vente du bâtiment communal (ex. école primaire du Chauffaud).

.../...

9°) Attribution du marché des travaux d'aménagement de la Place Droz-Bartholet -2^{ème} tranche = parking.

10°) Marché négocié avec l'Ets B.D.T.P. pour travaux complémentaires aux travaux d'extension du groupe scolaire.

11°) Attribution du marché pour le lot n° 9 « sols collés » des travaux d'extension du groupe scolaire.

12°) Mise à jour de la demande de subvention D.E.T.R. pour les travaux de réalisation d'un parking sous la salle paroissiale au vu de l'estimation finale des travaux.

13°) Modification de la délibération validant un échange de terrain entre la Commune et M. MARCELINO Vincent. L'échange devant se faire entre la Commune et la SCI RAWYLER.

14°) Questions diverses.

Afin de respecter les consignes sanitaires actuelles, vous voudrez bien vous munir d'un masque et apporter de quoi écrire (stylo, papier). Merci.

Fait à Villers Le Lac, le 4 juin 2020.

Le Maire,

Dominique MOLLIER